



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 22 octobre 2012

**Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

800, Place Victoria, 2ième étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Notre référence : 3070-0341

**Objet : Planification de l'audience dans le dossier de la Régie R-3809-2012 (Phase 1)
Réponses de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« ACIG »)**

Chère Consoeur,

La présente fait suite à la vôtre du 15 octobre demandant aux intervenants de vous faire part de leurs intentions sur les questions suivantes :

1. *Le temps requis pour la présentation de leur preuve :*
Le seul témoin de l'ACIG sera monsieur Bernard Otis et sa présentation en chef ne devrait pas excéder 30 minutes.
2. *Le temps prévu pour interroger les témoins de Gaz Métro et ceux de chacun des autres intervenants, le cas échéant :*
Nous ne prévoyons aucun contre-interrogatoire de Gaz Métro. Nous réservons notre droit de contre-interroger les témoins de TCPL pour une durée d'environ 30 minutes maximum.
3. *Le temps prévu pour l'argumentation :*
Environ 1 heure.
4. *Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience :*
Aucun.



Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consoeur, l'expression de nos salutations cordiales.

**BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A.**



GUY SARAULT

GS/mlc

- c.c. :
- Gaz Métro - a/s: Me Vincent Regnault et Affaires réglementaires
 - ACIG - a/s Ghislaine Carrière et Lana Parris
 - ENREG - a/s Murray Newton
 - Bernard Otis
 - FCEI – a/s Me André Turmel
 - GRAME – a/s Me Geneviève Paquet
 - OC – a/s Me Éric David
 - ROÉÉ – a/s Me Franklin S. Gertler
 - RNCREQ – a/s Me Annie Gariépy
 - S.É./ AQLPA – a/s Me Dominique Neuman
 - TCE – a/s Me Pierre Grenier
 - TCPL – a/s Me Pierre Grenier
 - UC – Me Hélène Sicard
 - UMQ – Me Steve Cadrin

